



ENVIRONNEMENT

L'Épage Largue déploie les actions du Contrat eau et climat

Passer au braquet supérieur pour protéger la ressource bleue dans le Sundgau, c'est ce que doit permettre la mise en œuvre du CTEC (Contrat territorial eau et climat). Au cours du dernier conseil syndical de l'Épage Largue ont été présentés les projets ainsi que les réalisations de l'année passée.

En janvier, Daniel Dietmann, le président de l'Épage Largue (Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau), expliquait que la signature du Contrat territorial eau et climat (CTEC) avec l'Agence de l'eau (ADE) Rhin-Meuse permettait de viser des objectifs plus ambitieux pour la préservation de la ressource sur le territoire. Au cœur du dernier conseil syndical de l'Épage, en avril, ont été présentées les premières actions mises en œuvre dans le cadre du contrat pluriannuel, à l'occasion du vote du budget prévisionnel 2021.

Une panoplie contre le ruissellement

Une formation à l'agriculture de conservation des sols va être proposée pour accompagner les paysans volontaires et lutter contre l'érosion et les coulées de boue. « Nous avons senti une demande », note Hugo Lienert, riviériste à l'Épage, qui résume : « Nous travaillons beaucoup sur l'agriculture et l'élevage à travers en particulier le maintien en herbe des berges des cours d'eau et le soutien de l'élevage, N.D.L.R.], mais la partie « cul-



La Largue, entre Spechbach et Heidwiller. Le maintien des zones enherbées en bordure des cours d'eau est un enjeu majeur pour garantir l'avenir de la qualité de l'eau. Photo Épage Largue

ture » n'est pas délaissée. Notre objectif est le maintien d'une vie importante dans le sol », permettant à l'eau de s'infiltrer.

Des études pour comprendre et projeter

Essais agronomiques, démonstrations, promotion des techniques : l'action s'appuiera sur des agriculteurs déjà engagés dans les « bonnes pratiques, pour les faire essayer », souligne Nicolas Faessel, animateur Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) à l'Épage. L'équipe pourra aussi compter sur le recrutement d'une personne dédiée à la problématique du ruissellement. Cette dernière aura pour mission la création d'une dynamique concertée en vue de la reconstitution des trames vertes et bleues et la mise en

place de techniques d'hydraulique douce.

Ces deux actions s'étaleront de 2021 à 2023. Comme toutes les actions inscrites dans le CTEC, leur coût (15 000 € par an pour la première, 25 000 € par an pour la seconde) est subventionné à hauteur de 80 % par l'ADE. Elles sont notamment complétées par 20 000 € provisionnés pour des équipements de prévention du ruissellement : reconstitution des trames vertes et bleues, mise en place de haies, mares, hydraulique douce...

Un projet pilote de mise en œuvre de technique d'hydraulique douce est prévu à Sepois-le-Haut (20 000 €). Autre chantier d'envergure (100 000 €), des arasements d'étangs à Mooslargue et dans le Haut-Soultzbach, pour

créer des zones humides inondables.

Deux études sont également projetées. Commencé fin mars et conduit jusqu'à fin août, le travail d'Aurélien Skora, étudiant en master 2 biodiversité à Lyon 1, va permettre d'affiner la connaissance des débits minimums biologiques et des étages des cours d'eau sur le bassin-versant de la Largue, afin de mieux contrôler les prélèvements.

En 1993 avait été réalisée une étude globale du bassin-versant de la Largue. Une nouvelle étude portant sur ceux du Spechbach, du Traubach, du Soultzbach et de la Largue amont va la compléter (200 000 €). « Un prolongement cognitif de la première », pour Daniel Dietmann. Nicolas Faessel ajoute : « Il y a des

secteurs qui méritent plus d'attention », traversées de chaussées, zones où la pression humaine est plus forte. Nous souhaitons gagner plus sur la fonctionnalité de la rivière. Pour cela, nous avons besoin d'études, pour monter des scénarios. » Lancée en 2021, l'étude s'étalera sur une année.

Travaux d'entretien

En 2020-2021, les traditionnelles opérations de débroussaillage et d'entretien de ripisylves ont été conduites sur des portions de Largue de Heidwiller à Illfurth, de Buethwiller à Balschwiller et de Danne-Marie à Manspach, ainsi que sur le Spechbach à Spechbach-le-Bas et sur le Weihergraben à Illfurth.

Ceci dans « un contexte de souffrance des arbres » (phytophthora qui affecte l'aune, la chalarose du frêne et dépérissement de l'ébène, notamment) et « de neige lourde, cet hiver » à l'origine d'embâcles, note Hugo Lienert, riviériste à l'Épage Largue. « Ces bouchons, qui sont aussi de riches biotopes où il y a énormément d'insectes et où les alevins se cantonnent, ont été retirés dans les endroits où ils gênent, pour éviter l'érosion des berges et la surinondation, en amont. »

Animation Natura 2000

L'Épage Largue héberge l'animation de deux des trois sites Natura 2000 sundgauiens. En 2020-2021, des mares et des zones de haut-fond ont été créées à l'étang Buer-

gerweiher de Heimersdorf. « Les berges en pente douce et les zones haut fond sont favorables au développement de la végétation et à la reproduction des poissons et des amphibiens », explique Cyril Breton, l'animateur Natura 2000 à l'Épage.

L'établissement a également accompagné la commune de Courtavon dans la renaturation d'un cours d'eau, le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) à travers une étude d'amélioration du fonctionnement alluvial de la Gruebaine et de renaturation d'étangs dans le lit majeur, et la Fédération du Haut-Rhin pour la pêche et la protection du milieu aquatique à travers une étude sur les plans d'eau sundgauiens. Le principe d'une campagne de recherche d'écrivains environnemental sur le site Natura 2000 Vallée de la Largue a été avalisé par le conseil syndical.

Cotisation inchangée

La cotisation Non-Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), versée par les communes, est inchangée en 2021 (1,67 € par habitant). La cotisation Gemapi, versée par les comcoms et les communautés d'agglomération, est portée à 161 107,68 €, soit 4,60 € par habitant, « pour une fourchette nationale comprise entre 0 et 40 € », note Daniel Dietmann.

Textes : Romain GASCON

Mieux équipé contre les pollutions

Suite à deux épisodes de pollution, l'un causé par de l'huile dans le Krebsbach, l'autre par des hydrocarbures dans un fossé, consécutivement à un accident de circulation, l'Épage Largue a investi dans un stock de buvards et de barrages. « Les pompiers interviennent dans l'urgence. Nous nous sommes rendu compte par la suite que les communes n'ont pas le matériel et sont démunies », explique Nicolas Faessel, animateur Sage à l'Épage. « Une voiture dans le fossé, cela peut paraître anodin, souligne Hugo Lienert, riviériste à l'Épage, mais en tête de bassin cela peut avoir des conséquences préjudiciables. » Les communes sont invitées à prendre contact avec l'établissement, en cas de besoin.



Dans le cadre de l'animation Natura 2000 qu'héberge l'Épage Largue, un cours d'eau a notamment été renaturé à Courtavon. Photo Épage Largue



Parmi les travaux d'entretien réalisés cet hiver, le traitement des embâcles sous forme de peigne : une technique végétale vivante qui permet la reconstitution naturelle des berges et des ripisylves ainsi que le maintien du biotope des embâcles. Photo Épage Largue

Inquiétudes sur le retour en zone vulnérable nitrate

En 2015, 41 communes du Sundgau, dont 35 du bassin-versant de la Largue, étaient sorties de la zone de vulnérabilité nitrates. « Le résultat du travail entrepris depuis 1992 », date de création du Smar, ancêtre de l'Épage Largue, souligne son président Daniel Dietmann. Au cœur de la politique de l'Épage et de son prédécesseur, notamment, le maintien en zones enherbées aux abords des cours d'eau, qui contribuent à la qualité des eaux.

Des résultats « pas forcément représentatifs »

Las, dans l'optique du 7^e programme d'action régional (2023-2028), en application de la directive européenne sur les nitrates, les résultats de la campagne de mesures qui guident la révision des zones

enherbées se révèlent décevantes au territoire.

L'équipe de l'Épage pointe du doigt la méthode. Un prélèvement ponctuel, une fois par mois pendant un an, avec un résultat « forcément lié aux conditions météorologiques du moment, qui n'est pas forcément représentatif », qu'il s'agisse de grosses pluies qui facilitent l'écoulement des nitrates vers les cours d'eau ou, à l'inverse, du bas niveau des eaux en période sèche, note Nicolas Faessel, l'animateur Sage de l'Épage.

Le risque d'un cercle vicieux

« Ce qui me gêne, confie-t-il, c'est qu'on focalise sur les agriculteurs, pour un léger dépassement, alors qu'il y a la problématique de l'assainissement, où un gros travail reste à

réaliser ». L'animateur déplore : « Ça envoie un signal de relâchement, alors que sur le territoire nous n'avons pas vu d'érosion des prairies ». Pointe le risque d'« entrer dans un cercle vicieux », « à terme de perdre l'élevage » avec en fine « un effet contre-productif sur la qualité de l'eau ».

Dépassements « modestes » mais critères « stricts »

L'Épage a demandé des analyses complémentaires à la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et plusieurs courriers ont été envoyés à la préfète coordinatrice de bassin Josiane Chevalier, par le président de l'Épage Daniel Dietmann, le conseiller d'Alsace Rémy With, le conseiller régional Lau-

rent Wendlinger, le président de la comcom Vincent Gassmann, Denis Nass, président de la FDSEA 68 et le député Jean-Luc Reitzer.

Une réponse est parvenue au président de l'Épage cette semaine. Josiane Chevalier rappelle que « la révision de la délimitation des zones vulnérables se base sur des critères réglementaires de classement stricts ». Elle reconnaît que pour les trois points de mesures qui dépassent les seuils sur les eaux superficielles du bassin de la Largue, ces dépassements sont « modestes ». Mais après plusieurs réponses aux arguments soulevés dans sa lettre par Daniel Dietmann, elle conclut : « Tous ces éléments [...] m'amènent à ne pas pouvoir donner suite à votre demande d'un délai pour le recensement du secteur de la Largue en zones vulnérables. »

Motion contre Stocamine et avis défavorable sur le PGRI

Les élus du conseil syndical de l'Épage Largue ont voté à l'unanimité une motion qui « demande le déstockage immédiat et le plus total possible des déchets enfouis à Stocamine dans le cadre du principe de précaution et du respect de l'arrêté d'autorisation et de la parole donnée aux Alsaciens par l'État lors de sa création. L'Épage Largue ne veut pas qu'un héritage empoisonné qui deviendra intraitable [...] soit légué aux générations futures », ceci « alors même que le gouvernement réfléchit à la mise en place d'un délit de mise en danger de l'environnement ».

Les élus ont aussi prononcé un avis défavorable concernant la révision du PGRI 2022-2027 (Plan de gestion des risques d'inondation). Ils s'opposent « à l'extension des principes du décret PPRI à l'ensemble du territoire et à l'ensemble des aménagements de protection contre les inondations », en particulier parce que la réalisation d'études hydrauliques « est de la responsabilité de l'État [...] et non à la charge des collectivités. » Autre argument : « Des règles qui ne tiennent pas compte de la réalité du terrain », résume Nicolas Faessel, animateur Sage à l'Épage.